



COMMISSION EUROPÉENNE

*Bruxelles, le 05.02.2022
C(2022) 762 final*

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis relatif au cadre juridique européen applicable à la production d'électricité (texte n° 671).

Cette résolution a retenu toute notre attention et il en sera tenu compte dans les discussions engagées avec le gouvernement français concernant la régulation du nucléaire historique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

*Margrethe VESTAGER
Vice-présidente exécutive*

*Maros ŠEFČOVIČ
Vice-président*



*M. Richard Ferrand
Président de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
F -75007 PARIS*